

Nouveau compteur électrique communicant : une minute pour tout comprendre



Nouveau compteur électrique communicant : une minute pour tout comprendre

Enedis va remplacer progressivement tous les compteurs d'électricité par un nouveau compteur communicant. Comme le compteur actuel, il enregistre la consommation électrique. Son intérêt est d'être communicant et pilotable à distance. Il suffit d'à peine une minute par jour à ce compteur pour offrir de nouveaux services.

Il est plus simple et contribue à la transition énergétique : Le nouveau compteur communicant Linky nous permet non seulement d'être facturé sur la base de notre consommation réelle et non plus estimée, mais surtout de suivre notre consommation via un portail internet mis à disposition par Enedis. Le compteur électrique devient ainsi un outil pour mieux comprendre et mieux maîtriser sa propre consommation. De plus, grâce à ce nouveau compteur pilotable à distance, les interventions simples comme les relevés, les mises en service ou les changements de puissance se font en moins de 24h et sans rendez-vous. Le nouveau compteur protège également mieux notre installation électrique intérieure des surtensions accidentelles du réseau. C'est également un outil essentiel à la transition énergétique et il permet à tous de devenir des « consom'acteurs » de l'électricité.

Il est fiable et sûr : Testé et éprouvé, le compteur Linky respecte les normes françaises et européennes. Pour communiquer, Linky utilise le courant porteur en ligne (CPL). Il s'agit d'une technologie filaire fiable, sûre et largement éprouvée en France comme au niveau international depuis plusieurs dizaines d'années et utilisée pour le fonctionnement de différents appareils domestiques comme le ballon d'eau chaude, le baby phone, le système de surveillance de la maison, etc. Comme tout appareil électrique le compteur Linky émet un champ électromagnétique. L'exposition est très faible, plus de 100 fois en dessous des normes en vigueur et très inférieure à celle de la plupart des appareils domestiques courants (ampoule électrique, grille pain, sèche-cheveux, etc.). Les champs électromagnétiques émis par ce nouveau compteur sont équivalents à ceux du compteur actuel comme l'ont démontrées les expertises de l'Agence nationale des Fréquences (ANFR). Enfin, Linky communique uniquement les données de consommation. Ces données sont protégées, cryptées et ne peuvent être transmises sans accord du client conformément aux recommandations de la CNIL (www.cnil.fr).

Enedis conduit un projet industriel majeur en France : Alors que 300 millions de compteurs communicants fonctionnent déjà dans le monde, Enedis installe progressivement, depuis décembre 2015, le nouveau compteur Linky, appareil conçu et fabriqué en France. Cette opération de modernisation représente un investissement de 5 milliards d'euros financés à 100 % par Enedis sans aucun frais, ni impact sur la facture du client.

Pour plus d'informations : <http://www.enedis.fr/linky> Un n° vert Linky ENEDIS : 0 800 054 659 L'énergie est notre avenir, Economisons là.



téléchargement.jpg